



Conseil d'administration

Délibération du 12 mars 2026

POINT 7 : COMPTE FINANCIER 2025

Exposé des motifs

Le compte financier rend compte de la gestion financière de l'établissement en fin d'exercice. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

L'analyse de la soutenabilité financière du Crous de Corse au regard du compte financier 2025 laisse apparaître les éléments suivants :

- un solde budgétaire de	+644.244,69€
- une variation de trésorerie de	+299.634,50€
- un résultat patrimonial de	+611.564,05€
- une capacité d'autofinancement de	+1.440.777,67€
- une variation de fonds de roulement de	+719.958,43€
- un besoin en fonds de roulement de	-2.606.335,97€
- un niveau de trésorerie de	+7.835.081,89€
- un fonds de roulement comptable de	+5.228.745,92€

Délibération

➤ Adoption du Compte Financier 2025

Pour	21
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	Oui	Non
	X	

Fait à Corte le 12 mars 2026

Le Recteur de la Région Académique de Corse

Rémi-François PAOLINI

